



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/968
17 novembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 17 NOVEMBRE 1995, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA JAMAHIRIYA
ARABE LIBYENNE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre qui vous est adressée par le Secrétaire du Comité populaire général pour les liaisons extérieures et la coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Mohamed A. AZWAI

ANNEXE

Lettre datée du 17 novembre 1995, adressée au Secrétaire général
par le Secrétaire du Comité populaire général pour les liaisons
extérieures et la coopération internationale de la Jamahiriya
arabe libyenne

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai reçu votre lettre du 16 novembre 1995, dans laquelle vous expliquez que le Gouvernement britannique vous a autorisé à informer la Jamahiriya arabe libyenne des conclusions auxquelles il est parvenu après avoir évalué les réponses que nous lui avons fournies récemment au sujet des relations de la Libye avec l'Armée républicaine irlandaise provisoire. Vous trouverez ci-après le texte de votre lettre :

"À Son Excellence
M. Omar Mostafa al-Montasser
Secrétaire du Comité populaire général
pour les liaisons extérieures et la
coopération internationale.

Monsieur,

Je suis heureux de vous écrire, d'autant que, ces trois dernières années, j'ai rencontré à plusieurs reprises l'Envoyé spécial de la Libye, M. Abdel-Ati al-Obaydi, que j'ai vu pour la dernière fois le 8 novembre 1995 à Genève dans le cadre des efforts déployés pour faire appliquer la résolution 731 (1992) du Conseil de sécurité et les résolutions ultérieures ayant trait à la question.

À ce propos, je suis heureux de vous annoncer que, de retour à New York après un voyage officiel, j'ai rencontré aujourd'hui même le Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui m'a confirmé que le Gouvernement britannique avait fini d'évaluer les réponses que la partie libyenne avait fournies récemment au sujet des relations de la Libye avec l'Armée républicaine irlandaise provisoire.

Bien que le Gouvernement britannique ait repéré un certain nombre de lacunes et d'omissions dans les informations qui lui avaient été fournies, il m'a autorisé de vous faire savoir que, après avoir examiné toutes les réponses, il considérait qu'elles correspondaient dans une large mesure à celles qu'il attendait.

J'estime que cette réponse du Gouvernement britannique représente une évolution positive et un pas important vers l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et l'élimination des problèmes dont pâtissent actuellement les relations entre la Jamahiriya arabe libyenne et l'Organisation des Nations Unies.

Je suis confiant que les autorités libyennes continueront de coopérer avec moi afin que les efforts que je déploie pour trouver un règlement pacifique à cette crise portent leurs fruits.

/...

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

Boutros Boutros-Ghali".

Tout en partageant votre opinion, à savoir que la réponse du Gouvernement britannique représente une évolution positive et un pas important vers l'élimination des difficultés qui entravent la recherche d'une solution pacifique, acceptable pour toutes les parties au conflit, je tiens à vous assurer que la Jamahiriya arabe libyenne continuera de coopérer avec vous afin que les efforts que vous déployez pour parvenir à un règlement pacifique de cette crise portent leurs fruits.

Le Secrétaire du Comité populaire
général pour les liaisons extérieures
et la coopération internationale

(Signé) Omar Mostafa AL-MONTASSER
